

toute l'étendue de leur terre, cens qui était de la moitié des charbons, à la charge par les seigneurs de payer la moitié des frais d'extraction, ou, s'ils le préféraient, du quart net sans frais du charbon extrait (1).

Les comtes de Jarest ne possédaient pas encore la seigneurie de Saint-Etienne ni le droit de patronage à la cure de cette paroisse. Ce fut Brian, premier du nom de Saint-Priest, qui en fit l'acquisition des chanoines et comtes de Lyon, en échange de la terre de Sainte-Foy-l'Argentière. Ce contrat est de 1355.

L'abbaye royale de Valbenoîte était déjà renommée. Fondée par Pons Durgel, elle vit cette famille pieuse, héritière des comtés de Jarest, venir déposer ses restes sous les dalles de sa sainte basilique. Lors des incursions des Anglais, elle obtint, en 1373, du roi Charles V, l'autorisation de se faire clore de tours et de fossés.

Montbrison n'avait pas encore le privilège de ville. Les seigneurs du Forez résidaient à Lyon dans leur hôtel de Roanne ou dans leur château de Sury-le-Comtal. Le père Fodéré rapporte un titre du 28 septembre 1428, par lequel le bourg de Montbrison obtint le droit de se faire clore de murailles.

Saint-Etienne n'était également qu'un bourg, mais d'une certaine importance, puisqu'il était administré par des consuls qui donnaient des ordres pour la sureté des habitants, nommaient aux divers offices et réglaient toutes les affaires de la communauté. Le titre le plus ancien qui en fasse mention, est en date du 28 décembre 1410, c'est un contrat d'acquisition d'un terrain dit le Pré de la Foire. Ce n'est qu'en

(1) Le titre le plus ancien qui existe à cet égard est une transaction du 18 février 1521, entre Brian de Lavieu, seigneur de Roche Grand-Vieux, écuyer, qui avait une censive dans l'enclave de cette terre, et Martin Chagnon, censitaire et emphyteote de Grand-Vieux. Cette pièce authentique, ainsi qu'un grand nombre d'autres de ce genre, se trouve entre les mains de M. Neyron de Saint-Julien, propriétaire actuel du château de Roche-la-Molière.